Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

16 JUIN 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18145 **24**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Les référendums et le "facteur B"

Osvaldo Chabod

Au lendemain du succès des référendums, l'analyse des résultats nous prouve que ce succès a plusieurs paternités : les comités promoteurs des référendums, les associations écologistes et les électeurs eux-mêmes qui se sont, à nouveau, approprié l'institution référendaire après une longue période de seize années, au cours de laquelle aucun référendum n'avait abouti au succès.
De l'autre côté, la défaite, selon certains analystes, a un seul père : le Président du gouvernement italien ! Je pense qu'une analyse exhaustive est beaucoup plus complexe et que notre Mouvement devra entreprendre une sérieuse réflexion, dans les prochaines semaines, pour mieux comprendre l'appel que les électeurs nous ont envoyé.
Mais en même temps, sans doute que le "facteur B" a été déterminant pour ajouter ces quelques points nécessaires aux quatre référendums pour atteindre le quorum. C'est à ce sujet que je pense qu'une réflexion sur l'institution référendaire est importante.
Durant les seize dernières années, tout référendum soumis aux électeurs atteignait à peine la moitié du quorum requis pour qu'il soit valable et encore cette fois, sans l'appui fondamental du "facteur B", 50 pour cent plus un des électeurs aurait été un résultat difficile à obtenir.
Pour relancer donc d'une façon importante les référendums, il est nécessaire d'évaluer sérieusement la possibilité d'éliminer le quorum, comme cela se passe déjà dans d'autres démocraties proches de nous : par conséquent, les référendums devraient être validés indépendamment du nombre des électeurs qui y participent.
Mais cette hypothèse doit se marier avec deux aspects également importants : l'augmentation du nombre des signatures requises pour soumettre une loi au jugement des électeurs et la limitation des matières pour poser une question référendaire.
L'importance de ce dernier aspect vient du passé : sur des thèmes de grande importance sociale, comme le divorce et l'avortement, tout le monde s'est rendu aux urnes, tandis que sur des thèmes plus techniques les électeurs ont brisé l'institution référendaire avec leur absence, compte tenu même du fait que l'inflation des référendums pourrait finir pour leur porter préjudice selon beaucoup de citoyens.
En plus, nous devons toujours considérer que dans une démocratie parlementaire, c'est justement au Parlement que revient le devoir de faire des lois : et aux électeurs de ne pas confirmer leur confiance envers les élus par rapport à leur conduite législative.
Cela, bien évidemment, sans oublier le message envoyé à cette occasion au monde de la politique en général de la part des électeurs-citoyens.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Si j'étais médecin, je prescrirais des vacances à tous les patients qui considèrent que leur travail est important».
Bertrand Russel

Vive les vacances !

L'initiative a atteint son but

Le "quorum" a été atteint

Depuis la dernière fois, il y a seize ans, un référendum italien atteint à nouveau le "quorum", à savoir le résultat de 50% plus un des votants.
Au niveau national, les quatre propositions auxquelles les citoyens devaient répondre pendant la fin de semaine dernière ont reçu plus de 57% des votes. L'Union Valdôtaine – qui avait suggéré de voter "oui" aux trois premières questions et qui avait laissé la liberté de choix pour la quatrième – peut donc se dire satisfaite du résultat des urnes. Au niveau national, les référendums sur l'eau (numéro 1 et 2) ont été les plus votés (57,14% de l'électorat). Le nucléaire se situe à 57,11%, "l'empêchement légitime" à 57,10%.
Le Val d'Aoste a bien répondu également à l'appel de la consultation populaire : les quatre questions posées ont reçu le vote de plus de 60% des citoyens Valdôtains. Dans le détail, ont voté pour le premier référendum (gestion des services publics locaux) 61,12% des citoyens (61.330 sur les 100.339 votants). Le deuxième (tarifs des services hydriques) atteint 61,13% (61.340) ; le nucléaire a concerné 61.245 Valdôtains (61,04%), le "legittimo impedimento" 61.231 votes (61,02%).
Pollein et Courmayeur sont les communes où les citoyens ont voté le plus et le moins. Le pays de la Moyenne Vallée est le seul de la région où le résultat de 80% a été dépassé pour les quatre questions (997 votes sur 1.221 votants, soit 81,65%, pour les deux référendums sur l'eau et 994 – 81,41% – pour le nucléaire et "l'empêchement légitime"). Au contraire, Courmayeur n'a pas obtenu le "quorum" : au pied du Mont-Blanc ont voté environ 962 (deuxième référendum) et 953 ("l'empêchement légitime"), personnes,

soit un peu plus de 41,50%.
Le chef-lieu régional se situe légèrement en dessous des données régionales : à Aoste ont voté 16.326 personnes pour le premier référendum (59,42% pour un total de 27.477), 16.329 pour le deuxième (59,43%), 16.293 pour le troisième (59,30%) et 16.298 pour le quatrième (59,32%).
Le fait d'avoir atteint le quorum – le vrai défi était en effet d'amener aux urnes le plus grand nombre de citoyens – met au deuxième plan les résultats du scrutin, oui les "oui" ont bien dominé la scène. Sur les quatre questions, en effet, au moins 95% des Valdôtains (96,58% ref. 1, 97,00% ref. 2, 95,19% ref. 3, 95,79% ref. 4) ont dit "oui" pour dire non à la privatisation de la distribution de l'eau, au nucléaire et à "l'empêchement légitime".
Tous les résultats sur les référendums au Val d'Aoste sont sur le site internet http ://elezioni.regione.vda.it/

Nouvelles du Sénat

On en a marre de la corruption : mais c'est la confusion !

Antonio Fosson

Grand débat et confrontation, cette semaine, dans la salle du Sénat, au sujet d'un texte, qui n'est pas passé par les commissions concernées comme cela devrait normalement se produire, mais présenté, à cause de l'urgence, tout de suite dans la salle, intitulé "*Dispositions pour la prévention et la répression de la corruption et de l'inégalité dans l'Administration publique*". La corruption est un fléau ancestral qui n'a jamais été vaincu en Italie et elle dérive de la conviction que pour gagner une compétition et pour s'imposer, il faut connaître "quelqu'un" sans, au contraire, essayer d'être les meilleurs. Mais, en ce qui concerne l'homme politique cela peut devenir une occasion pour intervenir et faire passer une ligne de conduite ou bien aider des amis. A partir de là, l'exigence de créer de nouvelles lois et des réglementations, qui déboucheraient à une plus grande transparence et équité également parce que l'acte de corruption a aussi des coûts financiers énormes surtout pour les entreprises qui sont dans l'obligation d'augmenter les prix de leurs produits. Différents projets de

loi étaient également confrontés à cause de l'anomalie due au fait de ne pas être passés en commission, l'un provenant de la majorité, assez soft, qui ne bouleverse pas complètement la réglementation (loi "eau et savon" ou "aria fritta", comme le disait un ami ancien assesseur) et les autres de l'opposition qui, au contraire, changeront complètement toutes les procédures en créant aussi de nouvelles structures de contrôle.
De la part de chacun le désir, pour le moins formel, de vouloir combattre ce type de phénomène, s'agissant d'une véritable non-valeur pour tous ceux qui croient à la formation et à la méritocratie.
Mais le désir de porter à terme en commun une loi équilibrée allait échouer rapidement et encore une nouvelle fois et même face à un problème si grave, l'unité n'était pas au rendez-vous mais plutôt une vive opposition.
En particulier, l'article 1 présenté par la majorité prévoyait que cette nouvelle autorité, pour le contrôle du phénomène de la corruption, soit attribuée à la Présidence du Conseil et que le Président en soit véritablement le Premier du Gouvernement. C'est à cause de cela que la salle a commencé la bataille.
La majorité, à deux reprises et une fois en particulier sur le vote final de l'article dans sa totalité, avait perdu. Certes, il faut souligner que les représentants du PDL étaient peu nombreux, mais il me semble cependant inconcevable que le pouvoir tiers, qui doit donc contrôler, soit le Président de l'exécutif !
En outre, je ne peux que relever

SUITE PAGE 6

NOUVELLES EN BREF

Tourisme : hiver 2010-2011, en Vallée d'Aoste plus de touristes
Bilan positif pour la saison d'hiver 2010-2011 en Vallée d'Aoste sur la base des données fournies par l'assesseur régional au Tourisme, Aurelio Marguerettaz, en annonçant sa «*satisfaction pour le résultat positif de la saison touristique*» avec des arrivées en augmentation de plus de 6% et des présences en croissance de 3%.
Les touristes italiens représentent 53% du total et parmi eux 64% provient des régions voisines (Lombardie, Piémont et Ligurie). Les étrangers aussi ont entraîné une augmentation non négligeable des arrivées (+ 14%) et des présences (+ 11%).
«*La saison hivernale* – a expliqué l'assesseur Marguerettaz – *a obtenu des résultats excellents par l'augmentation des présences sur les pistes de ski, bien que la hausse des températures et le manque de précipitation aient légèrement compromis la fin de la saison. Pour la saison estivale désormais imminente, en ce qui concerne les activités sportives, nous voulons miser surtout sur le trekking avec des propositions qui s'adresseront à tous les âges et à tous les niveaux. Du côté des grands événements, pendant le mois de juillet, Musicastelle in Blue est à nouveau proposé.*
L'Assessorat a en outre participé avec la commune d'Aoste à la réalisation de la manifestation Aosta Blue&Soul, qui cette année recevra Zucchero Sugar Fornaciari, le 5 juillet. Au mois de septembre, – conclut Marguerettaz – nous proposons la deuxième édition du Tor des Géants qui, en peu de temps, a atteint les cinq cents inscriptions prévues par l'organisation».

Handicapés : le malaise psychique à Aoste se combat avec la musique
Samedi 11 juin dernier a eu lieu, à Aoste, un concert pour fêter la fin d'un parcours musical adressé à des patients du centre de jour d'Aoste (géré par la coopérative Arc-en-ciel), structure qui s'occupe des personnes assistées par le département de santé mentale de l'Usl de la Vallée d'Aoste.
Sur la scène étaient présents les Tamtando, musiciens professionnels qui ont organisé le projet, avec la collaboration des «Fulmini in linea retta», formation composée par les éducateurs et les patients du centre. Hôte d'honneur, Gilson Silveira, célèbre percussionniste brésilien.
«*Cette initiative* – a souligné l'assesseur régional aux Politiques sociales, Albert Lanièce – *a favorisé l'intégration sociale, non seulement parmi les personnes ayant des troubles psychiques, mais aussi pour les porteurs de handicap en général. Le centre de jour n'offre pas seulement de la musique : parmi les activités proposées, il y a aussi le jardinage, la cuisine, l'informatique, la danse, les visites aux expositions et aux musées et les cours de langue française*». «*On est également en train d'améliorer le service* – a ajouté l'Assesseur – *en passant d'un centre de jour à un centre résidentiel afin d'aider les familles*».

Minorités : à Issime messe en töitschu
Une messe en töitschu a été célébrée dans l'église d'Issime le 12 juin dernier.
L'initiative s'insère dans le cadre des activités de promotion des dialectes valdôtains réalisées par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture à l'occasion de la septième édition de la Fête valdôtaine et internationale des Patois, l'année dernière, lorsque fut célébrée dans la Cathédrale d'Aoste une messe en patois.
Vu le succès remporté par cette initiative, l'Assessorat a décidé de l'ouvrir aux différentes paroisses de la région. De nombreuses paroisses ont adhéré à cette proposition et, à l'occasion de la restitution du gonfalon d'Issime, le projet a été lancé aussi pour les dialectes walser qui, avec le patois, représentent un élément de la culture et de la tradition valdôtaine.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 10 juin 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional la proposition de délibération portant approbation du cahier des charges pour la gestion de la maison de jeu de Saint-Vincent, aux termes de l'article 10 de la loi régionale n° 36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion de la maison de jeu de Saint-Vincent).
Il a ensuite approuvé l'appel à projets relatif aux initiatives financées par le Fonds social européen 2007/2013 et a engagé une dépense de plus de 2.000.000 euros à cet effet.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Conformément à la loi régionale n° 3 de 2009 (Mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises), une aide a été accordée à une entreprise d'Aoste.
Par ailleurs, un financement de 566.000 euros a été octroyé à la société Eltek, pour la réalisation d'un projet de recherche.
Une subvention de 321.000 euros a été attribuée à trois entreprises, dont le siège social se trouve en Vallée d'Aoste, en vue de la mise en œuvre de projets d'innovation.
De plus, dans le cadre du POR

FEDER Vallée d'Aoste 2007/2013, l'Exécutif a adopté la fiche opération relative à la réalisation du projet pilote «RÊ.V.E. Grand-Paradis / Réseau de véhicules électriques».

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le calendrier de la chasse pour la saison 2011-2012 a été adopté.

ÉDUCATION ET CULTURE
Des financements extraordinaires, d'un montant de 60.000 euros, au titre de l'année 2011 et de l'année scolaire 2011/2012, ont été accordés aux institutions scolaires secondaires du premier et du deuxième degré qui dépendent de la Région et sont tenues de mettre en œuvre le projet autonome dénommé «Classes de neige».

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
L'Exécutif a approuvé le projet définitif des travaux d'élargissement et de réfection de la route régionale n° 45 du val d'Ayas, du PK 0+300 au PK1+500 (première tranche), dans la commune de Verrès.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a adopté la directive à l'intention de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste relative aux procédures de compensation de la mobilité sanitaire interrégionale pour l'année 2010.
Deux projets d'auto-organisation familiale ont été admis au financement. Le premier, Ciao, amici ! – 4° anno bis, permet d'offrir un accueil de type familial aux enfants dont les deux parents travaillent, pendant les périodes de fermeture des écoles. Le deuxième, L'Arnia, est né dans le but de créer des espaces d'agrégation où les parents et les enfants peuvent exercer des activités destinées au développement de nouvelles connaissances, à l'échange et la construction de liens.

MANIFESTATIONS

JEUDI 16 JUIN
Aoste : Conférence
L'ora del racconto
Cogne : Naturellement relax (jusqu'au 19 juin)

VENDREDI 17 JUIN
Brusson : Saveurs en musique
Donnas : Far finta di essere savi (théâtre)

SAMEDI 18 JUIN
Aoste : Aosta Sound Fest ; Cinéma pour jeunes
Bionaz : La montagne des jeunes. Expériences verticales
Châtillon : Apéritif, musique et poésie
Gressoney : Fête patronale
Pontboset : Excursion guidée
Pontey : Excursion
Roisan : 3ème Edition de la fête d'été
St-Vincent : Festival de St-Vincent ; Excursion

DIMANCHE 19 JUIN
Antey-St-André : 1ère Exposition marché de fleurs et de plantes
Montjovet : Excursion le long de la Via Francigena de Montjovet à Verrès
Verrès : Folklore et œnogastronomie

LUNDI 20 JUIN
Courmayeur : Centres aérés pour jeunes

JEUDI 23 JUIN
Aoste : Aosta Sound Fest ; Ora del racconto
Cogne : Clima et météorologie, film
Gressoney-St-Jean : Fête de la bière

VENDREDI 24 JUIN
Bard : A cena con Mirò
Cogne : Saveurs en musique ; cours de jardinage alpin
Gressoney-St-Jean : Fête patronale
Issogne : Far finta di essere savi, théâtre
Pollein : 13ème Fête des grenouilles (jusqu'au 26 juin)
St-Vincent : Festival de Tango Vallée d'Aoste

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le président Rollandin : «Pas de grandes retombées sur le tourisme de la zone»

Thermes et Billia, les travaux continuent

La situation des travaux au Grand-Hôtel Billia et aux thermes de Saint-Vincent a été abordée la semaine dernière par le Conseil de la Vallée. Une situation – celle du bassin touristique de la moyenne vallée – qui est en évolution : les travaux des termes ne permettront pas l'ouverture de la structure pendant l'été 2011, et le chantier de l'hôtel a été également arrêté. Le président du Gouvernement Augusto Rollandin a donc fait le point de la situation.

«Par rapport au calendrier des travaux défini par le "Business Plan du Saint-Vincent Resort & Casino" – qui a été établi au cours des premiers mois de 2010 sur la base des premiers éléments disponibles – certaines modifications ont été nécessaires. En effet, au vu des études sur l'état de conservation de la structure et de l'analyse des installations et compte tenu de l'exigence d'obtenir une approbation globale de tous les projets, il s'est avéré indispensable de répartir de manière différente les interventions et, surtout, d'élaborer un projet définitif unique pour l'ensemble de ce complexe. L'avant-projet a été régulièrement présenté le 21 février dernier et le projet définitif a été déposé le 1er juin. La phase d'adjudication des travaux commencera bientôt et, à cette fin, la procédure de dialogue compétitif a déjà été ouverte pour l'attribution des travaux inhérents au "Saint-Vincent Resort & Casino". Un avis de présélection a été publié en vue de déterminer quelles sont les entreprises réunissant les conditions requises pour réaliser cet important ouvrage et une trentaine d'entreprises a répondu à cet avis, parmi les plus grandes entreprises nationales de construction.

Les travaux comporteront d'abord la rénovation du centre des congrès, parallèlement à la rénovation de l'hôtel 4 étoiles et de la nouvelle salle destinée aux banquets et aux manifestations. Ensuite, aura lieu la réalisation du centre bien-être, de la piscine couverte et de l'hôtel 5 étoiles de luxe. Aux fins d'une exploitation optimale de la prochaine saison estivale, les travaux du premier lot commenceront au mois de septembre 2011. L'hôtel 4 étoiles devrait ouvrir au mois de juillet 2012, alors que la réouverture du centre des congrès est prévue pour le mois d'octobre de la même année.

Toujours au cours de 2012, dès la fin des vacances estivales, qui représentent la période de plus grande fréquentation de la maison de jeux, commenceront les travaux du deuxième lot (hôtel 5 étoiles de luxe, centre bien-être et piscine couverte) qui devraient arriver à leur terme au cours de l'été 2013. Cela comporte un décalage d'environ six mois par rapport aux prévisions initiales, sans préjudice du fait que ce calendrier des travaux ne tient pas compte d'éventuels imprévus liés à la vétusté de la structure et à la complexité des interventions qui, je le rappelle, devront être effectuées sans comporter une interruption des activités».

Certes, la saison estivale dans la zone de Saint-Vincent et Châtillon sera malgré tout pénalisée à cause des thermes qui sont encore fermés, mais pour faire face aux retombées et soutenir l'offre touristique locale *«plusieurs activités et services ont été organisés* – a dit encore le président Rollandin *– avec la collaboration de l'Office régional du tourisme. Il s'agit d'activités récréatives et de divertissements, dont la promotion auprès du grand public nécessitera une action de communication sur les médias nationaux et internationaux. En particulier, l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports – avec la collaboration de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles et de l'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales – a lancé l'initiative "Plantes officinales en Vallée d'Aoste", qui se tiendra les 24, 25 et 26 juin prochains, à Saint-Vincent.*

Par ailleurs, l'Assessorat du Tourisme a confirmé son soutien à des manifestations qui se dérouleront à Saint-Vincent et à Châtillon, (la Grand Fond cycliste du début du mois de juin à Saint-Vincent et la Fête du miel, à laquelle s'ajoute cette année le concours "Miel en cuisine" qui se tiendra à l'IPRA). *Pour l'été 2011, rien que pour les communes de Châtillon et de Saint-Vincent, l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports a organisé, par le biais de l'Office régional du tourisme, 7 manifestations et 6 randonnées avec des guides de la nature et a également mis en place divers services touristiques auprès de l'Office du tourisme local».*

Le Tunnel du Mont-Blanc est conforme aux conditions requises

Aucun projet pour la réalisation d'un deuxième passage

***«Actuellement, le Tunnel du Mont-Blanc est conforme** à la disposition européenne (numéro 54 de 2004) et à son décret de loi (numéro 264 de 2006) : pourtant la Geie, la société qui gère le Tunnel, n'a pas été obligée de présenter un plan d'adéquation aux dispositions successives».*

C'est ce que le président de la Région Augusto Rollandin a déclaré à propos de l'interpellation, concernant la réalisation d'un deuxième tunnel, présentée par les conseillers Louvin et Cerise lors de la séance du Conseil régional du mercredi 8 juin dernier. «*Le décret de loi en question* – a continué le président Rollandin – *établit que les critères pour décider si on doit réaliser un tunnel unique ou double sont le flux du trafic envisagé et la sécurité : le fait de construire des tunnels ayant deux voies de passage s'avère nécessaire si, en phase de projet, les prévisions sur 15 ans envisagent un trafic qui dépasserai les 10 mille véhicules par jour pour chacune des voies. En outre, la Commission Intergovernative, qui assure le respect des règles de la part des gérants, a confirmé que le Tunnel du Mont Blanc répond aux conditions requises par la disposition européenne».*

Ensuite, Rollandin a rappelé que la Société Italienne pour le Tunnel du Mont-Blanc, concessionnaire de la partie italienne du Tunnel, a présenté à plusieurs occasions des réflexions approfondies sur la possibilité de réaliser un deuxième passage pour des raisons de sécurité et d'avoir pris en considération également des hypothèses de faisabilité : toutefois, ces hypothèses n'ont pas, à l'heure actuelle, été développées successivement ainsi qu'en ce qui concerne des indications pour des financements éventuels.

«*Pendant les pourparlers avec le Gouvernement italien au sujet du Programme des infrastructures stratégiques* – a conclu le Président de la Région – *nous avons exprimé la contrariété de la Vallée d'Aoste à l'éventualité d'un autre tunnel. Nous avons plutôt privilégié et obtenu la réalisation, parmi les œuvres d'intérêt national, du projet du nouveau funiculaire "Entrèves – Punta Helbronner", en tant que service de transport public d'importance stratégique pour la liaison avec la France».*

Le festival se déroulera au Théâtre Romain du 16 juillet et 1er août

Aosta Classica : valoriser le tourisme culturel à Aoste

Mario Biondi, accompagné de la Big Orchestra, sera, cet été, l'artiste italien incontournable de la XVIème édition d'Aosta Classica, qui se déroulera, à Aoste, et plus précisément au Théâtre Romain, du 16 juillet au 1er août prochain. Entouré d'une cinquantaine de musiciens, l'interprète de "This is what you are" présentera son répertoire au public à l'occasion d'un concert payant, le vendredi 22 juillet prochain. Ainsi, Aosta Classica, sorte de festival "crossover" réalisé en synergie par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, les Assessorats du Tourisme et de la Culture de la Commune d'Aoste et la Fondation Institut Musical de la Vallée d'Aoste aura, cette année, comme fil rouge artistique, la musique d'orchestre et le chant, le tout avec un dénominateur commun à savoir la qualité artistique de la musique qu'elle soit classique ou jazz, en passant par la musique populaire et la chanson d'auteur.
Une nouvelle programmation pour le moins hétérogène qui proposera à la fois des concerts payants, en plus de celui de Biondi, d'Elio e le Storie Tese, le 23 juillet, d'Al Jarreau, chanteur américain connu au niveau international, le 30 juillet et du pianiste iranien Ramin Bahrami, le 31 juillet, mais également gratuits qui se dérouleront toujours en soirée à 21h15, à l'exception du premier concert du Zephyr International Chamber Music Course and festival qui aura lieu, le 16 juillet, au col du Grand-Saint-Bernard, à 15h, suivi du deuxième prévu, le 17, en soirée qui inaugurera le festival au Théâtre Romain.

L'autre artiste très attendu de cette édition d'Aosta Classica est le plus grand trompettiste de jazz Wynton Marsalis, accompagné de l'orchestre Jazz at Lincoln Center Orchestra, qui, à l'occasion d'un concert gratuit le 19 juillet, nous replongera un instant dans l'atmosphère des concerts de Miles Davis. Puis, la musique classique sera à l'honneur avec Verdi, le 26 juillet, et le 29, avec Corrado Augias qui, cette année, racontera Mozart accompagné au piano par Giuseppe Modugno.
Enfin, le dernier concert prévu, le 1er août, présentera sur scène "A little nightmare music", duo pour le moins insolite et drôle, Igudesman & Joo.
Aosta Classica est donc devenu au fil du temps un événement apprécié des amateurs de bonne musique et comme le souligne l'assesseur à la Culture Laurent Viérin, ce festival fait du Théâtre Romain, le lieu symbolique pour renforcer l'image touristique de la ville.

Agnès Uzan

L'ÉTÉ AU FORT DE BARD
Cesare Cremonini, Raphaël Gualazzi, The Manhattan Transfer, Burt Bacharach, Enzo Bianchi et Ezio Mauro, le Théâtre de l'Opéra de Macédoine, Flavio Caroli, la Blues Brothers Band sont les stars qui s'insèrent dans le calendrier des manifestations estivales du Fort de Bard. «*Depuis toujours l'été est la saison de pointe du Fort de Bard. C'est pourquoi, au-delà de la prestigieuse exposition consacrée à Joan Mirò et des activités culturelles qui s'y rattachent, nous avons décidé de mettre en place un calendrier de haut profil artistique, mais en même temps diversifié et capable de satisfaire tous les le public*», a souligné le président de l'Association Fort de Bard Augusto Rollandin.

À gauche la présentation de l'édition 2011 de "Aosta Classica" : de gauche à droite Patrizia Carradore, Edoardo Paron, Laurent Viérin et Francesco Battisti

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

23 – De la grande Révolution à la Restauration

L'époque révolutionnaire et le Premier Empire sont l'objet d'un mémoire de l'abbé François-Joseph Frutaz (1758-1825) – *Relation et mémoire de tous les événements arrivés soit dans les Etats du Piémont soit dans le Duché d'Aoste depuis l'ouverture de la guerre (…) à la fin du XVIIIe siècle* – et d'un pamphlet anti-bonapartiste de l'abbé Jean-Martin Brunod – *Napoléonisme* (1814). C'est une période de décadence de la culture valdôtaine, à cause notamment de la suppression ou de l'expulsion des congrégations religieuses. Les Barnabites sont chassés du Collège en 1800 et remplacés par des professeurs laïques et des prêtres séculiers ; en 1802 Napoléon sanctionne l'abolition de tous les couvents et en confisque les patrimoines : les Cordeliers, les Capucins, les Visitandines, les chanoinesses de Notre-Dame et celles de Sainte-Catherine se dispersent et leurs biens sont vendus aux enchères, comme ceux des chapitres de Saint-Ours et de Saint-Gilles. En 1803 le diocèse d'Aoste et le Séminaire sont supprimés à leur tour.

Jean-Baptiste Aubriot de La Palme

La Restauration amène au rétablissement du diocèse et du Séminaire et à la rentrée des Capucins en 1817. Alors que la tradition gallicane du clergé local trouve des échos dans les *Réflexions philosophiques sur les rapports de l'intelligence créée avec l'intelligence créatrice* (1818) de Jean-Martin Brunod, l'orientation ultramontaine de Jean-Baptiste Aubriot de La Palme (évêque d'Aoste de 1819 à 1823) – auteur de plusieurs ouvrages catéchistiques, tels que *Les principes catholiques* (1801), *Le bon catéchiste* (1819) et *Abrégé des principes de l'instruction chrétienne* (1820) – et de son successeur Evase-Second-Victor Agodino (1824-1831) aboutit à la suppression du rit valdôtain (1828), malgré le *Mémoire* rédigé en 1820 par Louis Christillin au nom du chapitre cathédral visant à son maintien.
L'avocat Christillin (1776-1859), dernier membre du Conseil des Commis, est aussi l'auteur de *Mémoires historiques sur la Vallée d'Aoste* (1854), qui attestent le modeste niveau de l'historiographie de l'époque : tout comme l'*Historique du Pays d'Aoste* (1839) du chanoine Félix Orsières et l'*Histoire de la noble maison de Sarriod d'Introd* (1845) du chanoine Brice Sarriod d'Introd, calqués sur l'*Historique* de De Tillier. L'œuvre du « père de l'histoire valdôtaine » inspire aussi un *Traité des privilèges du Duché d'Aoste* (1836) de l'abbé Anselme-Nicolas Marguerettaz, demeuré à l'état de manuscrit, où l'auteur témoigne de la persistance de l'idéal autonomiste en souhaitant un impossible rétablissement des libertés médiévales de la Vallée.

(23 – à suivre)

La 39ème édition du rassemblement des fanfares valdôtaines est terminée

Montjovet, une "première fois" exceptionnelle

C'est la commune de Montjovet qui a accueilli – depuis le dimanche 29 mai jusqu'à samedi 4 juin dernier – la 39ème édition du rassemblement annuel des fanfares valdôtaines. Plus de 700 musiciens se sont retrouvés autour de programmes très variés : l'occasion pour de nombreux passionnés de musique de se retrouver et de passer ensemble des moments de joie et d'émotion. L'Association Musicale Philharmonique de Montjovet – qui à l'occasion a fêté ses dix ans de vie – pour la première fois dans son histoire a organisé la manifestation en collaboration avec l'administration régionale et communale.

« Celle de Montjovet est une association très jeune, mais malgré tout capable de revêtir un important rôle d'agrégation et de croissance culturelles dans notre commune », a dit la présidente de l'Association Musicale Philharmonique de Montjovet Lea Bagnod, qui a profité de l'occasion pour remercier la Pro Loco et le centre sportif polyvalent local et surtout tous les bénévoles qui ont soutenu la Fanfare dirigée par Julien D'Hérin pendant une semaine pour accueillir les musiciens et à tous les "mondjovetins" qui ont organisé les concerts dans les villages pendant l'après midi de samedi 4 juin dernier.

A la manifestation ont participé seize orchestres différents de la région. Dimanche 29 mai, la scène était réservée à l'orchestre de la Fédération et aux "patrons" de l'orchestre philharmonique de Montjovet. Pendant les journées suivantes se sont alternés sur la scène, l'orchestre de Donnas, l'orchestre alpin de Hône et "La Lyretta" de Nus (lundi 30 mai), l'orchestre de Chambave, l'orchestre philharmonique de Verrès et l'orchestre de la ville d'Aoste (mardi 31 mai), l'orchestre de Pont-Saint-Martin, l'orchestre philharmonique de Fénis et le groupe philharmonique de Quart (mercredi 1er juin), le corps philharmonique de Châtillon, la "Musikkapelle La Lira" d'Issime et l'orchestre "Regina Margherita" de Gaby (jeudi 2 juin), le corps philharmonique "La Meusecce" de Sarre et l'orchestre de La Salle et Courmayeur (vendredi 3 juin).

Le samedi, pour terminer la fête, les différents groupes ont joué leur musique dans les villages de Montjovet avant de terminer la semaine avec le dîner et la soirée dansante, préparés par l'organisation auprès de la zone sportive du pays de la Basse Vallée.

En haut à gauche le président Rollandin avec la présidente de la philharmonique de Montjovet Lea Bagnod.
En haut à droite l'assessur Albert Lanièce avec les représentants de la philharmonique de Verrès.
En bas à gauche Laurent Viérin avec le directeur de la Philharmonique d'Aoste et, en bas à droite,
le syndic de Monjovet Rinaldo Ghirardi avec les dirigeants de l'orchestre musicale de La Salle et Courmayeur

SIMPLY CLEVER
ŠKODA

Consumo massimo di carburante, urbano/extraurbano/combinato: 5,2/4,2/4,6 (l/100 km). Emissione massima di biossido di carbonio (CO2): 119 g/km). Dati riferiti a ŠKODA Yeti Active 1.6 TDI CR 77 kW/105 CV GreenLine.
Vieni a informarti presso il tuo Concessionario Škoda
800-100600 www.skoda-auto.it Škoda Credit finanzia la vostra Škoda Škoda raccomanda Castrol
LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com

Vendredi 10 juin la remise des prix de la 44ème édition

Prix de Journalisme Saint-Vincent

Le journalisme, les moyens de communication modernes, la manière de faire de l'information aujourd'hui et les nouvelles qui suscitent le plus grand intérêt auprès du public: voilà le titre qu'on aurait pu donner à la conférence qui s'est tenue, vendredi dernier, à l'hôtel Billia de Saint-Vincent à l'occasion de la 44ème édition du Prix de Journalisme Saint-Vincent.
Pour l'année 2010, le jury du prix, organisé par la Région Autonome Vallée d'Aoste, par l'Ordre des Journalistes, par la Fédération Nationale de la Presse Italienne et par le Casino de la Vallée, avec le parrainage du Président de la République italienne, a remis les distinctions à Mario Guastoni, Enrico Mentana, Antonio Padellaro et Bruno Vespa.
Lors de la cérémonie, les vainqueurs en compagnie de Franco Siddi, secrétaire général de la Fédération Nationale de la Presse Italienne, et du parlementaire Giancarlo Mazzucca, présentés par Arnaldo Colasanti, ont animé un débat très intéressant en racontant leur expérience et en donnant leur point de vue sur la situation actuelle du journalisme et sur les perspectives qui impliquent ceux qui font ce travail.

Denis Falconieri

SUITE DE LA PAGE 1

NOUVELLES DU SÉNAT
On en a marre de la corruption : mais c'est la confusion !

l'arrogance ou l'inconscience politique d'une majorité qui n'a pas voulu dialoguer avec l'opposition à propos d'un texte si important. Pour cette raison, je me suis abstenu. En prenant acte, à ce moment-là, de cet échec, la majorité a su réunir les chouchous et proposer une nouvelle version de l'article 1 qui prévoit finalement un comité de contrôle et de surveillance sur le phénomène de la corruption indépendante du pouvoir politique.
A augmenter la confusion, un amendement proposé par la majorité, et voté aussi par l'opposition, qui prévoit que tous les administrateurs publics prêtent serment à la Constitution auquel le Groupe de la Lega Nord votait contre.
Enfin, même si toute la salle veut mettre fin à la corruption qui existe au sein de nos administrations, les moyens proposés pour la combattre sont certainement très différents! Ou bien est-ce que quelqu'un veut maintenir le statu quo?

Antonio Fosson

Une variante est prévue pour la fin du mois d'octobre

Valpelline, solution provisoire pour la route régionale 28

Après trois mois d'études et de recherche de solutions, l'Administration régionale et les communes de Valpelline, Roisan, Doues, Ollomont, Bionaz et Oyace ont trouvé l'unique manière d'éviter la fermeture de la route régionale 28 de la Valpelline.
Pour passer les 700 mètres touchés par les éboulements des mois de mars et avril derniers (entre le village de Rhins à Roisan et celui de Fabrique à Valpelline) une variante de la route sur l'autre versant du torrent Buthier sera réalisée.
En montant vers Bionaz, avant le pont de Rhins, la route continuera sur la gauche du Buthier, pour rejoindre la régionale 28 seulement après 750 mètres (avant le tunnel).
Une solution provisoire – ont expliqué les Syndics et les techniciens de l'Assessorat des Ouvrages publics pendant les rencontres avec la population de lundi dernier, 13 juin – qui sera utilisable à la fin du mois d'octobre 2011.
«*Les autres projets* – ont dit les techniciens – *ne sont pas réalisables. Nous suivons l'éboulement depuis qu'il a eu lieu, le 17 mars dernier. Nous avons étudié la situation, et nous avons préféré ne pas agir tout de suite pour éviter des travaux qui – à la fin du compte – pouvaient se révéler inutiles.*

Les rochers qui sont encore en haut de la montagne ont des dimensions si importantes que n'importe quel mur de barrage sur la route régionale aurait été inutile. Et en ce qui concerne la construction d'un tunnel sur la route pour passer la zone de l'éboulement ou, encore mieux, le fait de creuser un tunnel dans la montagne, il faut avouer que ce sont des solutions économiquement importantes (estimées, respectivement, à 10 et 20 millions d'euros) et que l'on pourra prendre en considération seulement lors d'une situation plus stable».
Voilà pourquoi la priorité – maintenant – est la réalisation de ce "bypass" sur la droite orographique du torrent Buthier, qui devrait coûter plus ou moins 700 mille euros. C'est seulement après ce retour "à la normalité" que des solutions définitives seront envisagées.
Mais pour la saison estivale, la réalité restera celle de ces jours-ci: la route de Valpelline ouverte pendant la journée (de 6h30 à 21) en cas de beau temps, et la déviation sur Doues pendant la nuit et en cas de pluie. «*On sait bien que ce sont des conditions assez difficiles pour tout le monde* – ont dit les syndics de Doues et Valpelline Franco Manes et Claudio Restano – *mais, en ce moment, on n'a pas d'autres solutions. On demande aux habitants de toute la vallée d'essayer de comprendre la situation et de donner un coup de main pour éviter que celle-ci ne devienne encore plus difficile».*
La route communale qui relie Doues et Valpelline est, en effet, très petite et difficilement praticable pour les camions et les autocars publics et privés qui normalement au moment de la belle saison se dirigent vers Valpelline.

Conférence régionale pour l'égalité des chances

Nouveau rendez-vous avec le concours "Donne in opera"

Mettre en évidence et exprimer artistiquement les lumières et les ombres du long voyage de la vie en valorisant le point de vue des femmes sur les joies et les problèmes de l'existence: "*Qu'est-ce que je fais ici?*" est le thème choisi pour l'édition 2011 du concours littéraire, photographique et artistique "Donne in opera" promu par la Conférence régionale pour l'égalité des chances de la Vallée d'Aoste avec le parrainage de la Conseillère régionale de l'égalité.
Le samedi 11 juin dernier, au cercle culturel "Il Giardino dei Ciliegi" de Florence, la conseillère régionale Emily Rini et les membres de la conférence Giuliana Rosset et Valeria Sapone ont présenté la septième édition du concours qui sera organisé par l'association Solal: pendant la conférence fut illustrée également l'édition 2010 avec la lecture de quelques passages des œuvres finalistes.
«*Cet événement a été très intéressant et important* – ont commenté la conseillère Rini et les membres de la Conférence Rosset et Sapone – *puisque nous avons eu la possibilité de promouvoir le concours en dehors de la Vallée d'Aoste. La nombreuse et très encourageante participation lors de la présentation est la confirmation du vif intérêt que le concours avait déjà suscité parmi les femmes de Florence lors de la précédente édition. Nous souhaitons donner plus de visibilité à ce prix, pour lequel la Conférence a énormément travaillé, non seulement sur le territoire national, mais aussi dans plusieurs pays francophones, afin qu'il puisse être développé davantage*».
Comme d'habitude, le concours est ouvert aux femmes, aux jeunes filles et aux fillettes qui devront réaliser leur œuvre en utilisant les fiches qui se trouvent auprès des bibliothèques et des bureaux de l'Administration régionale ou sur le site Internet du Conseil régional.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-St-Anselme

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Ugo NICOLET
âgé de 86 ans

La communauté unioniste de Challand-Saint-Anselme présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Letizia, à son fils Pietro avec Miranda, à ses petits-enfants Lorenzo, Eloise et Damien, ainsi qu'à toute la famille, parents et alliés.

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Mario YEUILLAZ
âgé de 72 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses condoléances émues à son épouse Beatrice, à ses enfants Nerina, membre de notre section, et Donato, ainsi qu'à tous ses autres parents.

Les sections de l'Union Valdôtaine de Gressoney, Gaby et Issime

organisent leur

Dîner social

qui aura lieu

Samedi 2 juillet 2011, à 20h30 au restaurant "Fior di Roccia" de Gaby

Pour l'occasion la section de Gressoney organise une rencontre ouverte au public avec le président du Gouvernement valdôtain **Augusto Rollandin** et le conseiller régional **Mauro Bieller**, qui aura lieu à Villa Margherita (Gressoney-Saint-Jean) à 18h00

En présence des inscrits et de leur famille, les sympathisants seront également les bienvenus, ainsi que les Unionistes des autres sections.

Le prix de participation est de 25 euros, tout compris.
Pour participer au dîner, veuillez réserver vos places en vous adressant directement à :
Mattia Alliod 349 80 82 649
Daniele Jaccod 348 51 46 038
Enrico Montanari 348 27 02 474

La semaine dernière, la rencontre avec la Ligue Savoisienne

L'Union Valdôtaine porteuse d'une politique ouverte face à l'Europe

Evelyne Anthoine et Patrice Abeille, respectivement secrétaire et président de la Ligue Savoisienne, en compagnie du président de l'Union Valdôtaine Ego Perron

Discuter des différents thèmes politiques du moment, se confronter sur les problèmes communs et surtout maintenir vivants les rapports entre les peuples frères : voilà les enjeux de la rencontre entre le président du Mouvement Ego Perron et le secrétaire général de la Ligue Savoisienne Patrice Abeille et le membre du secrétariat de la Ligue Evelyne Anthoine. « *La rencontre avec les amis de la Savoie a été très intéressante* – a expliqué le président Ego Perron – *l'Union Valdôtaine confirme donc être un mouvement qui ne se renferme pas sur lui-même, mais cherche à dialoguer et de se confronter non seulement avec les autres forces politiques valdôtaines et nationales, mais aussi avec les autres peuples pour trouver une vision d'ensemble sur les rapports européens. Cette visite s'insère dans une politique d'ouverture vers l'extérieur : l'Union Valdôtaine ne doit pas être porteuse d'une politique fermée, mais d'une politique ouverte face à l'Europe qui change* ».

Le rendez-vous a eu lieu le mercredi 8 juin dernier au Siège central de l'Union Valdôtaine : parmi les thèmes discutés, les représentants des mouvements ont posé l'accent sur la crise économique, qui désormais se fait ressentir depuis longtemps, sur les problèmes liés à l'immigration et sur la crise du travail.
A propos de ce dernier thème en particulier, Patrice Abeille a avoué avoir lu avec intérêt les interventions faites lors du Congrès de l'Union Valdôtaine du mois de décembre dernier : « *J'ai beaucoup apprécié la façon directe d'affronter les problèmes* – a-t-il commenté – *je crois qu'un mouvement doit s'engager pour donner des réponses à la communauté et pour résoudre les problèmes.*
En Savoie, nous avons eu plutôt de la chance en traversant la grande crise économique et financière qui s'est installée depuis trois ans. Tout ne va pas bien, mais enfin il y a relativement peu de chômage et parfois il y a le problème inverse, c'est-à-dire la difficulté de trouver dans un certain nombre de secteurs des travailleurs qualifiés, comme l'hôtellerie, la construction ou encore l'agriculture ». Et encore au sujet de l'économie, Abeille a mis en évidence qu'en Savoie « *nous n'avons pas observé une baisse très importante des activités économiques, l'année 2009 a été difficile pour le secteur de l'industrie, ce fut un choc assez dur, mais heureusement ça n'a pas duré longtemps* ».
Ensuite, le secrétaire général de la Ligue Savoisienne s'est tourné vers la politique nationale : « *Les problèmes sérieux de la Savoie arrivent du fait que nous sommes administrés par un pays, la France, qui n'a jamais vraiment su administrer correctement ses finances et qui maintenant a des finances qui se détériorent très rapidement. Nous voulons contribuer à restaurer la confiance des savoyards en leurs propres capacités parce que s'ils ont pu traverser sans trop souffrir la crise économique, c'est parce que ils ont créé de manière sérieuse et compétitive leurs outils de production* ».
Entre la Vallée d'Aoste et la Savoie il y a beaucoup de points communs, mais l'un des plus importants est le patois : à ce sujet, Madame Evelyne Anthoine a souligné l'importance de valoriser et d'utiliser la langue maternelle : « *J'entends bien qu'ici chez vous le patois est encore utilisé couramment. Chez-nous, on dit que c'est la langue des vieux, mais je m'aperçois que les jeunes sont assez curieux de l'apprendre. Ces derniers temps, il y a des écoles qui accueillent les jeunes et des groupes de théâtre patoisants qui font salle comble pendant leur spectacle. Les jeunes aiment cette langue et ces mots et ils les emploient* ».

Section de Cogne

Souvenir de Celestino Dayné

Celestino Dayné nous quittait le 13 mars 1990, ancien syndic de Cogne, et unique Cognein, jusqu'à présent, qui a fait partie du Conseil régional et qui est devenu Assesseur régional à l'Agriculture. Aujourd'hui, après vingt-et-un ans depuis sa disparition, le nouveau Comité de direction de la section de Cogne veut lui rendre le juste et respectueux hommage, à travers une série d'initiatives qui sont en chantier, en collaboration avec l'Administration communale de Cogne. Celestino Dayné et sa sœur Valentina ont donné leur maison, une très ancienne structure paysanne, de grandes dimensions, située dans la zone historique de Cogne, Sonveulla, à la communauté de Cogne, qui aujourd'hui s'appelle la Maison Gérard-Dayné, dans laquelle se déroulent des manifestations, des expositions et des conférences. Un exemple de générosité et de véritable amour pour leur commune, confirmé durant les années où Dayné fut syndic et plus précisément de 1946 à 1949, de 1956 à 1959 et de 1970 à 1971.

Né le 05/02/1913, Dayné sera rappelé comme « *un administrateur actif, diligent, précis, qui a fait honneur à la Vallée d'Aoste, très attaché à son territoire et à Cogne* », des paroles à travers lesquelles le Président du Conseil de l'époque, Edoardo Bich, le rappela à travers le souvenir d'une personne simple et humble, avec un profond et marqué sens du devoir et de dévotion envers le bien public.
Conseiller régional de 1949 à 1954, de 1959 à 1963, de 1967 à 1968, dans les rangs de notre Mouvement et de 1972 à 1973, dans ceux de l'Union Valdôtaine Progressiste, du 8 juillet au 13 novembre 1954, il fut Assesseur régional à l'Agriculture. « *Il comprenait les problèmes des gens et il cherchait les meilleures solutions avec eux* », c'est ainsi que les conseillers communaux qui ont travaillé étroitement avec Dayné se souviennent de lui.
Maintenant, après plusieurs, et peut-être de trop nombreuses années de distance, le moment est venu de rappeler, mais surtout de faire connaître tout ce qui a été fait par Celestino Dayné pour la communauté de Cogne et pour la Vallée d'Aoste.

Le Comité de direction

In memoriam

Bruno Salvadori

Journaliste passionné, directeur de "Le Peuple Valdôtain" et écrivain affirmé, Bruno Salvadori, encore trop jeune, perdit la vie dans un tragique accident le 8 juin 1980, en privant l'Union Valdôtaine et la Vallée d'Aoste de son engagement et de sa plume. Refondateur de la Jeunesse Valdôtaine, il fut membre du Comité Central, du Comité Exécutif, de la Commission Politique de l'Union Valdôtaine, et, à partir de 1978, Conseiller régional. C'est à lui que revient le mérite d'avoir promu et relancé l'idée d'une Europe des Peuples et des Régions : sa pensée prophétique et son engagement,

dont la Vallée d'Aoste recueille les fruits, demeurent donc aujourd'hui plus actuels que jamais.

Le coin du dialogue

Gabriele Maquignaz

Pourquoi est-il aussi difficile d'imaginer un monde meilleur, une culture réellement sans frontières, un art indépendant des intérêts des personnes, une société qui respecte tout le monde ?
Les révolutions naissent du cœur des hommes, provoquées par les passions et les idéaux, et les instruments qui rendent plus vifs et partageables ces sentiments au plus grand nombre sont depuis toujours la peinture, la sculpture, la musique, le théâtre, la poésie, la littérature, le cinéma, la créativité en général, la politique aussi qui poussent l'être humain à se confronter sans peur et préjudice.
Nous devons avoir le courage de nous remettre en question pour les générations futures qui ont le droit de vivre en paix, en bonne santé, en harmonie.
Nous devons défendre notre planète, notre terre, réveiller la conscience des gens.
Nous sommes tous les habitants de notre maison universelle, avec les mêmes droits mais aussi avec les mêmes devoirs et cette règle morale ne s'arrête pas à notre porte, ne connaît pas de limites et de frontières car le comportement et les choix de tous retombent inévitablement sur toute la communauté.
C'est aussi ainsi – ou mieux, ce devrait l'être – pour les Etats lorsque l'on affronte un thème plus éthique que politique, plus moral qu'économique, comme celui sur le nucléaire.
Le fait est qu'un Etat qui construit des centrales nucléaires sur son territoire a potentiellement déclaré la guerre à tous les autres pays limitrophes et à lui-même, à son peuple, car son droit souverain s'éloigne inexorablement, de par les effets possibles, bien au-delà de sa propre juridiction.
C'est pour cela que je considère qu'un choix au niveau planétaire est désormais inévitable, que l'on doit trouver ou adopter des alternatives qui sont d'ailleurs déjà possibles afin de construire un futur durable sans le nucléaire, même au prix d'entreprendre une action internationale contre les Etats qui développent une telle technologie.
En tant qu'homme, père, artiste, politique, entrepreneur je continue d'espérer et de lutter pour un futur meilleur si ce n'est pour moi, pour mes enfants, avec illusion, peut-être, mais certainement avec tout l'engagement et toute la passion dont je suis capable afin qu'un jour la société d'aujourd'hui puisse avoir encore quelques rêves plutôt que des remords.
Un effort visionnaire, peut-être, trop difficile pour certains mais une pensée constante, concrète pour un parent comme moi.

Approbation à l'unanimité du projet de loi portant interventions régionales en faveur des nouvelles entreprises innovatrices

Le Conseiller Andrea Rosset : « Favoriser le développement de nouvelles entreprises »

Lors de sa dernière séance le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi n°141 « Interventions en faveur des nouvelles entreprises innovatrices ». C'est notre Conseiller régional Andrea Rosset, Président de la deuxième Commission permanente « Affaires générales », qui fut rapporteur du projet de loi.

Le Conseiller Rosset est immédiatement entré dans le vif du sujet en déclarant au début de son rapport que : *« Aujourd'hui plus que jamais, dans une urgence difficile à déchiffrer et dont les issues sont encore incertaines, futur signifie penser à une transformation sociale profonde, créer les prémisses pour une nouvelle classe dirigeante, donner de l'espoir aux nouvelles générations. Futur signifie reconnaître que la globalisation et que l'avènement des technologies de la communication ont fait débuter des processus continus de transformation des marchés et, par conséquent, de l'étude organisationnelle des entreprises.*
Ces phénomènes imposent donc une économie de pensée adaptée pour une réaction compétitive basée sur la qualité, sur l'innovation et sur la relance.
Il est fondamental de donner vie à de nouveaux modèles organisationnels, non seulement culturels mais aussi de recherche et de production. Une métamorphose profonde est donc nécessaire, que seule une action politique attentive peut mettre en place. »

« Avec ce projet de loi – a continué Andrea Rosset –, *la Région autonome Vallée d'Aoste entend aller dans cette direction et favoriser la naissance et la croissance de nouvelles entreprises innovatrices, créant ainsi un nouveau dynamisme au sein du marché du travail régional.*
Ce projet de loi se compose de 9 articles et applique l'article 35 du Règlement CE n°800 de 2008 (Règlement général d'exemption par catégorie) qui établit les contraintes suivantes auxquelles on ne peut déroger :
- *les sujets bénéficiaires sont les petites entreprises ;*
- *les sujets bénéficiaires doivent exister de moins de six ans au moment de l'attribution de l'aide ;*
- *les coûts de recherche et de développement des petites entreprises bénéficiaires doivent représenter au moins 15% du total des coûts opératifs de celles-ci dans au moins une des trois années précédant l'attribution de l'aide ;*
- *les aides ne peuvent dépasser un million d'euros ;*
- *les sujets bénéficiaires peuvent bénéficier une seule fois de l'aide. »*

Le Conseiller Rosset de préciser les prescriptions ajoutées par la loi régionales : *« De plus, il faut rappeler que le règlement n°800 de 2008 ne s'applique pas aux secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la production primaire de produits agricoles et de l'industrie carbonifère et que les aides en faveur d'entreprises qui doivent rendre de l'argent à la communauté et d'entreprises en difficulté ne peuvent être attribuées.*
Le projet de loi introduit les prescriptions suivantes qui s'ajoutent aux contraintes que je viens de citer ci-dessus :
- *puisque le projet de loi a pour but principal de soutenir la naissance et le développement de nouvelles et récentes entreprises, il a été décidé – en accord avec Finaosta S.p.A. et ayant considéré les ressources disponibles – de limiter l'antériorité de la constitution des entreprises à trois ans ;*
- *l'aide a été liée à un plan de développement (d'une durée de une à trois années) qui identifie les objectifs de croissance de l'entreprise et démontre la possibilité de leur atteinte et de leur durabilité financière ; l'évaluation du plan de développement a été confiée à Finaosta S.p.A. pour la partie économique et financière et à des experts techniques pour l'évaluation technique relativement à l'innovation ;*
- *pour des raisons de clarté les catégories de dépense admissibles à contribution ont été indiquées ;*
- *pour des raisons d'opportunité, l'aide a été limitée à 75% et au montant de 300 000 euros (par rapport aussi aux ressources disponibles). »*

Et le Conseiller Andrea Rosset de conclure, comme il avait commencé, par une note plus politique : *« Le défi est énorme mais, dans le même temps, c'est l'unique ligne d'arrivée idéale pour laquelle il vaut la peine de lutter jusqu'au bout afin de créer des prémisses pour la construction d'une société en harmonie avec une nouvelle idée du futur. L'objectif est une société qui favorise, à travers la valorisation des compétences des personnes ouvertes au partage et à la collaboration, le développement de nouvelles entreprises et qui propose en particulier d'augmenter l'interaction avec les sujets du territoire en promouvant la recherche, la créativité et l'échange ; des objectifs fondamentaux pour le futur de notre système de production et d'emploi. »*

Rome. La Conseillère Rini rencontre la Ministre Carfagna

Emily Rini : « valorisation des différences de genre »

La Conseillère régionale Emily Rini – avec une délégation du Conseil régional pour l'égalité des chances – a rencontré mercredi dernier, à Rome, la Ministre pour l'égalité des chances, Mara Carfagna.
Durant cet entretien, qui a été possible grâce à notre Sénateur Antonio Fosson, les politiques de genre réalisées en Vallée d'Aoste ont été illustrées, et plus particulièrement la loi régionale n°53 de 2009 qui a réorganisé l'activité du Conseil en déplaçant l'axe de ses objectifs d'un cadre qui considérait principalement la condition féminine à un contexte plus large concernant l'égalité des chances dans son ensemble.

« Je tiens avant toute chose à remercier le Sénateur Fosson qui a rendu ce rendez-vous possible – a déclaré la Conseillère régionale Emily Rini. *Ce fut une rencontre très profitable durant laquelle j'ai ressenti une grande sensibilité de la part de la Ministre Carfagna qui nous a permis de présenter nos projets en faveur du respect des identités et de la valorisation des différences de genre. »*
Pour la Conseillère Rini, sur délégation du Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise, ce fut également l'occasion pour inviter formellement la Ministre à la cérémonie de la prochaine édition du Prix international « Femme de l'Année » promu par l'Assemblée régionale de la Vallée d'Aoste.
« Une invitation – a ajouté Emily Rini – *que la Ministre Carfagna a accueilli avec grand enthousiasme. J'espère que cela sera le premier pas pour instaurer une collaboration profitable avec la Responsable du Ministère pour l'égalité des chances, laquelle s'est montrée particulièrement attentive aux questions concernant notre région. »*

Le Président Alberto Cerise ouvre les travaux du Colloque national de l'ANIOC

Samedi dernier 11 juin, au Palazzo della Borsa de Gênes, le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise a ouvert les travaux du 38ème Colloque de l'ANIOC-Associazione Nazionale Insigniti Onorificenze Cavalleresche, association née à Florence en 1949 dans le but d'unir toutes les personnes décorées d'un ordre de chevalerie. A la cérémonie d'ouverture sont également intervenus le Syndic de Gênes Marta Vincenzi et le sous-Secrétaire à la Présidence du Conseil Carlo Giovanardi.

« Ce sont des rendez-vous toujours très intéressants – a commenté le Président Alberto Cerise – *visant à valoriser le rôle d'une Association qui accomplit une importante action pédagogique dans la diffusion du respect des Institutions, à travers la diffusion des valeurs d'attachement au devoir. A ce propos, j'aime rappeler que les travaux du Colloque national de 2010 ont été introduits avec l'exécution de l'Hymne des Chevaliers, réalisé par la délégation valdôtaine de l'ANIOC et écrit par Margherita Barsimi, mis en musique par Carlo Benvenuto et interprété par le baryton Federico Longhi. »*